



AVIS PUBLIC

DÉPÔT
Rapport financier 2023 et
rapport de l'auditeur

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée :

QUE le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 13 mai 2024.

Cet avis public est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 18^e jour du mois d'avril 2024.

M^e Josée Vendette,
Directrice générale, greffière-trésorière
M.A.P. Gestion municipale